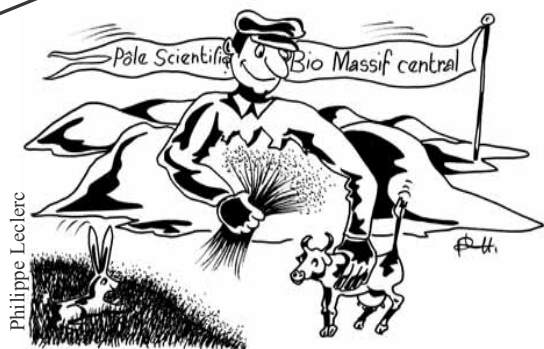


# BIO MASSIF



Bulletin du Pôle Scientifique Bio du Massif Central, Juillet 2007, N° 7

**Prochaine JT Pôle/TAB sur les ovins lait et viande au lycée agricole de St Affrique, le 9 et 10 avril 2008**



Crédit photo : Julie Grenier

EDITO le 22 mai 2007

## Les atouts reconnus de l'AB

Du 3 au 5 mai dernier s'est tenue à Rome la **Conférence Internationale sur l'AB et la sécurité alimentaire, sous l'égide de la FAO**. Aujourd'hui, le constat est clair de l'importance de l'AB dans le paysage agricole et économique mondial, moins en terme de surface (31 millions d'hectares) qu'en terme économique, avec un marché de 40 milliards de dollars.

Surtout, au-delà de ce constat, plusieurs modèles récents montrent que l'AB peut couvrir les besoins actuels de la population de la planète, et cela tout en ayant moins recours aux énergies fossiles et en évitant les atteintes à l'environnement de l'agriculture conventionnelle. En effet, les solutions alternatives aux produits de synthèse sont généralisées et assurent par ailleurs un meilleur rapport efficacité - coût et un moindre endettement des agriculteurs. Enfin, les méthodes agronomiques mises en oeuvre assureraient une meilleure résistance des écosystèmes au stress climatique.

Rapport idyllique ? Pas tout à fait puisqu'il formule également des propositions visant à améliorer le développement et les performances de l'AB, via des politiques agricoles et des recherches plus adaptées.

Espérons que ces conclusions et préconisations seront largement entendues dans l'hexagone. Elles tombent à point nommé pour soutenir la mise en oeuvre de nouveaux projets de recherche développement soutenus par le Massif Central via sa Convention Interrégionale de Massif. Tous les partenaires sont fortement mobilisés puisque la journée du 4 mai 2007, qui les a réunis dans le cadre des Commissions du GIS AB Massif Central, a permis de tracer les grandes lignes de 4 ou 5 projets structurants rassemblant une trentaine de propositions.

Marc BENOIT, Président du GIS bio

## SOMMAIRE

- **Dossiers .....p 2**
  - ✧ Spécificités et évolution des systèmes fourragers dans des exploitations laitières bio.....p. 2
  - ✧ Essai sur les prairies multi-espèces en Limousin.....p.6
  - ✧ Etude technico-économique d'un atelier cunicole, en système d'élevage au pâturage, pour les campagnes 2003/2004 et 2005/2006.....p. 8
- **Petites annonces du Massif Central.....p 11**
- **Brèves.....p 13**

**Merci !** Nous remercions vivement Christian Serager, Directeur du Lycée agricole de Naves pour avoir mené à bien son « CDD non renouvelable » en tant que Président du Pôle. Son investissement en temps et travail dans l'association, sa réactivité, son optimisme, sa volonté de poursuivre au niveau Massif les travaux de Recherche/Formation/Développement menés en bio, ses petits mots de soutien ou de demande de soutien ont tous été très utiles en cette année encore une fois difficile pour le Pôle.

**Bienvenue !** Nous souhaitons une bonne arrivée aux nouveaux administrateurs du Pôle, et remercions en particulier Jean Louis Mosnier, Agent technico-commercial chez Venuat Négoce et Thierry Bizeul, Directeur du Lycée agricole de St Affrique, d'avoir accepté de prendre la Présidence du Pôle en binôme.



# Dossier : Spécificités et évolution des systèmes fourragers dans des exploitations laitières bio

Un programme de recherche a été mené par l'Enita Clermont et l'Institut de l'Élevage de 2002 à 2006, avec la collaboration des chambres d'agriculture de la Loire et la Haute-Loire, sur les spécificités et l'évolution des systèmes fourragers dans des exploitations laitières bio de moyenne montagne. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'Etat (FNADT) dans le cadre de la convention inter-régionale de Massif/Massif Central. L'analyse de certaines données est encore en cours. Cet article ne présente donc que les principaux résultats obtenus et valorisés.



Credit photo : Jean Luc Reuillon

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Il a été constaté lors d'études précédentes que le **frein le plus important à la conversion bio des exploitations de montagne est la crainte d'un déficit fourrager** après la conversion. Il est en effet difficile de prévoir la production d'herbe globale (en quantité et en qualité) d'un système après sa conversion en bio, car elle dépend des modifications de structure et de conduite réalisées par l'éleveur.

Cette étude a donc eu comme objectifs :  
- de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations bio,  
- d'expliquer les différences avec les exploitations conventionnelles placées dans les mêmes milieux, afin de pouvoir fournir des conseils lors des projets de conversion,  
- de mieux comprendre les processus influençant la pérennité et la fertilité des sols, et le renouvellement de la ressource fourragère dans les exploitations qui se convertissent à l'agriculture biologique.

## DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

Quatre couples d'exploitations (bio/conventionnel) ont été suivis depuis 2002 dans les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sur les critères suivants : même système

d'exploitation, même milieu pédoclimatique, niveau d'autonomie fourragère important, fiabilité des enregistrements (fermes suivies depuis plusieurs années).

Les enregistrements se sont faits à 3 niveaux :

- à l'échelle de l'exploitation
- au niveau de « blocs de parcelles » ayant les mêmes fonctions au sein du système fourrager (parcelle de pâturage VL exclusif, parcelle de fauche précoce, parcelle de fauche tardive)
- enfin, à l'échelle de la parcelle (3 parcelles par exploitation représentatives des 3 blocs d'utilisation).

Les exploitations choisies sont situées dans le Massif Central granitique, à une altitude comprise entre 830 et 1000 m. Les sols sont sablo-limoneux à sablo-argileux acides (pH : 5.2 à 6.2) et la pluviométrie moyenne est de 850 mm par an.

L'opération s'est étalée sur 5 ans afin d'intégrer la variabilité inter-annuelle et les évolutions des prairies et de la fertilité des sols qui s'inscrivent sur le long terme, en réponse aux différentes conduites appliquées selon le type de prairie (pâturage, ensilage, foin). Cette durée de 5 ans correspond aussi à la durée de vie moyenne des prairies temporaires implantées dans cette zone.

Les prélèvements d'herbe ont été réalisés pour chaque cycle de pousse de l'herbe. La date de prélèvement coïncidait avec la date de récolte choisie par l'éleveur.

A la mise en place de l'étude (2002), au point intermédiaire (2004) et à la fin de l'étude (2006), des prélèvements de sols ont été réalisés dans chaque parcelle afin d'évaluer l'évolution de la fertilité des sols, notamment au travers de mesures sur les différents compartiments de la matière organique et de l'activité microbienne des sols.

## RÉSULTATS

### Spécificités des systèmes fourragers biologiques

Les conduites de troupeau varient peu entre les élevages biologiques et conventionnels. La gestion de la reproduction est similaire, avec des **taux de renouvellement (27 %)** et **des âges au premier vêlage similaires entre les deux modes de conduite** (34 mois en AB et 32 en conventionnel). Par contre, **en AB, les niveaux de production laitières avec**

**5700L/VL/an sont en moyenne inférieurs de 16 %** à ceux des élevages conventionnels. Les troupeaux biologiques se caractérisent par une production laitière plus importante au printemps que dans les élevages conventionnels, malgré des périodes de vêlage similaires. Ceci sous-entend que dans les troupeaux biologiques, les vaches peuvent être plus restreintes au niveau alimentaire pendant la saison d'hivernage que dans les élevages conventionnels.

→ **Peu de différences pour la conduite du troupeau entre bio et conventionnels**

Dans les élevages bio, **les foins assurent en moyenne 80 % des stocks hivernaux**. La faible proportion d'ensilage d'herbe s'explique par le cahier des charges bio. Cependant 2 élevages bio conservent une part importante d'ensilage d'herbe dans leur système fourrager (entre 45 et 55 %) qui est comparable à celle présente dans les systèmes fourragers conventionnels (50 %). Ces deux exploitations disposent de peu de surfaces fourragères ou d'un potentiel fourrager faible (part importante de parcours).

→ **Des systèmes fourragers essentiellement basés sur le foin**



Credit photo : ENITA Clermont

Les élevages bio se distinguent des conventionnels par la conduite des prairies temporaires. **Les prairies temporaires en AB sont majoritairement intégrées dans des rotations avec céréales**. Elles permettent ainsi de limiter le développement des adventices et de maintenir la fertilité du sol. Le souci de maintien de la fertilité du sol se traduit d'ailleurs par des **doses de semences de légumineuses plus importantes en AB** (8 à 20 kg/ha) qu'en agriculture conventionnelle (1 à 5 kg/ha). Les légumineuses semées sont différentes entre les exploitations bio et conventionnelles. La plupart des éleveurs

suivis sèment du dactyle en base prairiale. Les **éleveurs conventionnels** associent le **dactyle** dans la plupart des cas à un **trèfle blanc** pour les parcelles pâturées et à un **trèfle violet** pour les parcelles fauchées. Dans 3 des 4 **élevages bio**, le **dactyle** est associé à de la **luzerne**. Pour les éleveurs bio, la luzerne présente l'avantage de fixer l'azote de l'air comme toutes les légumineuses, mais elle a un potentiel de pousse plus élevé que les trèfles et une durabilité élevée.

→ **Conduite spécifique des prairies temporaires en AB**

L'étude effectuée montre peu de différence de conduite des animaux au pâturage entre les élevages bio et conventionnels. En effet, **seule la durée diffère avec en moyenne une à deux semaines de plus de pâturage dans les exploitations bio**. Malgré une mise à l'herbe légèrement plus précoce en AB, la transition alimentaire pratiquée reste courte et identique à celle des élevages conventionnels. Dans la plupart des cas, elle se fait sur une à deux semaines avec du foin. Par la suite, le déroulement de la saison de pâturage est similaire entre les deux modes de conduite (les dates d'ouverture des repousses pour le pâturage sont équivalentes).

Le **type de pâturage pratiqué** ainsi que le **niveau d'affouragement** des vaches laitières ne peuvent pas être reliés au type d'agriculture, mais ils **dépendent avant tout des contraintes de l'exploitation** (dispersion et accessibilité des parcelles) ainsi que des choix de l'éleveur en matière de gestion du pâturage (rationné ou tournant, pâturage de nuit ou non). **Les surfaces accessibles par VL au printemps sont supérieures dans les élevages bio**, avec entre 30 et 45 ares/VL au printemps contre 25 à 30 ares/VL dans les élevages conventionnels ce qui dénote une conduite des pâtures moins intensive en bio.



Crédit photo : ENITA Clermont

→ **Conduite des animaux au pâturage en AB similaire à celle des conventionnels.**

Les **prairies récoltées conduites en AB** présentent en moyenne un **rendement inférieur de 10 %** à celui des conventionnelles. Cependant cet écart varie fortement en fonction de

l'importance du type de prairie dans le système fourrager.

Ce sont les **parcelles ensilées qui subissent la baisse de rendement la plus importante (- 20 %)** avec en moyenne 3 TMS/ha pour les parcelles bio contre 3.8 TMS/ha pour les conventionnelles. **Ce résultat s'explique par l'écart de niveau de fertilisation entre les 2 modes de conduite**. Les agriculteurs conventionnels assurent en effet la moitié de leurs stocks sur ce type de récolte. Ils ont donc une conduite intensive de ces surfaces avec des niveaux de fertilisation élevés (162 kg N/ha) qui expliquent les rendements obtenus.

**Dans les élevages bio, les fauches tardives (foin séché au sol) ont une place plus importante pour la constitution des stocks fourragers**. Aussi, contrairement aux éleveurs conventionnels qui choisissent les parcelles les moins productives pour ce type de récolte, les agriculteurs bio ont des pratiques plus intensives sur ce type de prairie. Pour les parcelles récoltées **en foin 1<sup>ère</sup> coupe, la baisse de rendement n'est donc que de 10 %**. **Les rendements en foin en 2<sup>ème</sup> coupe sont identiques** (1.8 TMS/ha) entre les exploitations bio et conventionnelles. Ceci démontre que pendant la période de repousse, c'est avant tout les conditions météorologiques (pluviométrie et température) qui limitent la pousse de l'herbe et non pas la conduite.

Pour les parcelles pâturées, on observe un chargement au printemps inférieur d'environ 25 % en bio par rapport au conventionnel (30 à 45 ares/UGB contre 25 à 30 ares/UGB en conventionnel).



Crédit photo : ENITA Clermont

→ **Des diminutions de rendements fourragers différentes en fonction du type de fourrage récolté.**

Les prélèvements effectués chaque année sur les parcelles suivies montrent quelques différences de composition floristique des prairies. Les **prairies biologiques en fauche précoce contiennent nettement plus de légumineuses** (13 à 27 % de la MS) que les prairies conventionnelles (1 à 10 % de la MS). Ces **résultats sont liés aux doses importantes de légumineuses semées en AB** puisque toutes les prairies suivies en

fauche précoce étaient des prairies temporaires. Pour les **prairies permanentes** (pâturage et fauche tardive), les prélèvements d'herbe effectués révèlent une **faible présence des légumineuses aussi bien pour les élevages bio que conventionnels**, même si la part de légumineuses est légèrement supérieure sur les parcelles bio. Les parts de plantes diverses sont équivalentes entre les prairies bio et conventionnelles : il n'y a donc **pas de phénomène de salissement par des adventices des prairies bio**.

**La conduite a peu d'effet sur les proportions de graminées, légumineuses ou diverses, mais elle a un effet sur les espèces de légumineuses présentes**. Ainsi, **pour les prairies permanentes pâturées, la conduite en AB entraîne une part nettement plus faible du trèfle blanc** (66 % en AB contre 79 % en conventionnel) **au profit du trèfle violet** (21 % en AB contre 7 % en conventionnel) **et d'autres espèces** telles que la luzerne lupuline et les gesses. Cette diminution du trèfle blanc s'explique par le chargement au pâturage pratiqué dans les élevages bio qui est plus faible que celui des conventionnels. La pression de pâturage, plus faible dans les élevages bio, entraîne une diminution de la part des espèces de petite taille (trèfle blanc) qui résistent bien à un pâturage intensif au profit des espèces représentatives des conduites extensives (gesse). Dans le cas de **prairies fauchées, la conversion se traduit également par une diminution très importante du trèfle blanc** (21 % en AB contre 46 % en conventionnel) **et violet** (3 % en AB contre 43 % en conventionnel) **au profit des vesces et du trèfle incarnat**.



Crédit photo : ENITA Clermont

Les valeurs nutritives des prélèvements d'herbe ont également été analysées. Les résultats montrent que **les fourrages bio et conventionnels présentent des valeurs alimentaires similaires** (P<0.05). Pour les fauches précoces (ensilages ou foin ventilé), ce résultat peut paraître surprenant au vu des niveaux de fertilisation azotée inférieurs de 40 % à ceux des conventionnels. Cependant, cela démontre que **grâce à des doses de semis de légumineuses élevées, les éleveurs bio peuvent maintenir des fourrages de qualité équivalente à celle des conventionnels**.



# Dossier : Spécificités et évolution des systèmes fourragers dans des exploitations laitières bio (suite)

Pour les fauches tardives (foin séché au sol), le résultat paraît plus cohérent car les niveaux de fertilisation sont plus comparables avec un écart de 20 % seulement pour l'azote.

- 
- *Quelques différences de composition floristique des prairies liées au mode de conduite mais des valeurs nutritives de fourrages similaires en bio et conventionnel.*
  - *Pas de salissement des prairies bio.*

Dans les élevages bio, les rendements fourragers réduits de 10 % ainsi que les **niveaux de production laitières inférieurs en moyenne de 16 %** à ceux des conventionnels, se traduisent par une **baisse de la production laitière par ha de SFP** (Surface Fourragère Principale) **de l'ordre de 27 %**. Malgré cette diminution de potentiel laitier des surfaces fourragères, la **plupart des éleveurs bio suivis parviennent à réaliser leur quota**. Par contre, cette stratégie de maintien de la production laitière peut nécessiter des achats de fourrages. Ainsi, sur les 5 années de suivi, le niveau d'autonomie fourragère des élevages bio voisin de 90 % indique que les **systèmes bio sont légèrement moins autonomes** que les systèmes conventionnels (97 %).

Par contre, **la plupart des élevages bio ont subi une forte diminution du niveau d'autonomie en fourrages en 2003 (72 %)**. Ces achats massifs de fourrages ne sont pas dus à une baisse plus importante des récoltes dans les élevages bio. En effet, les élevages bio et conventionnels ont chacun subi des baisses de rendements importantes sur la base de leur système fourrager, à savoir l'ensilage d'herbe pour les exploitations conventionnelles et le foin pour les bio. En réalité, les **achats massifs de fourrages en 2003 et 2004 sont dus au fait que les systèmes bio sont nettement moins sécurisés** que les systèmes conventionnels. Ainsi, si au début de l'exercice 2003, les **élevages conventionnels disposaient de 170 jours de stocks d'avance**, les **exploitations bio ne montraient en moyenne que 120 jours de stocks**. Les systèmes fourragers bio, moins sécurisés que ceux des conventionnels, sensibilisent donc plus fortement ce type d'élevage aux aléas climatiques.

- 
- Des systèmes fourragers moins autonomes et moins sécurisés que les conventionnels.*

## Evolution de la fertilité des sols sous prairie



Crédit photo : ENITA Clermont

L'échantillonnage de sols a balayé une gamme de pratiques de gestion des parcelles et a fourni à l'instant initial une **large gamme d'états organiques de sols**.

Une forte variabilité de la distribution de la matière organique totale du sol a été observée dans les matières organiques grossières du sol : 5 à 20 % du carbone total dans les POM (Particulate Organic Matter) et 20 à 50 % dans les POM + AOM (Agregated Organic Matter). Une même fraction définie par sa taille granulométrique n'a pas le même rapport C/N d'un sol à l'autre, ce qui traduit une **variabilité de la composition chimique** d'une même fraction organique héritée du fonctionnement passé du sol sous l'influence notamment de sa gestion.



Crédit photo : ENITA Clermont

Les **cinétiques de minéralisation du carbone et de l'azote** de chacun des sols obtenues au laboratoire durant 6 mois d'incubation contrôlées **montrent également une forte variabilité** selon les parcelles. Les cinétiques de minéralisation cumulées du carbone varient depuis des allures linéaires à des allures exponentielles. Cette variabilité de forme des cinétiques témoigne que **selon les sols, les stocks de carbone minéralisables sont distribués différemment dans des compartiments de matière organique des sols de dégradabilité distincte**. D'autre part, les quantités cumulées de carbone minéralisées mesurées en fin d'incubation (168 j) varient du simple au sextuple (de 1 à 7 g C-CO<sub>2</sub>. kg sol<sup>-1</sup>).

Les **flux de carbone et d'azote** sont mesurés en laboratoire pour des conditions optimales de minéralisation. A défaut de parvenir à les mesurer in situ, ils expriment néanmoins **un potentiel de minéralisation, c'est-à-dire la capacité du sol à « relarguer » du carbone et de l'azote**. L'hypothèse de recherche est que la variabilité de ce potentiel dépend principalement de la variabilité de la distribution initiale des matières organiques dans les différents compartiments organiques du sol servant de substrats à l'activité microbienne de décomposition mesurée (respiration potentielle).

Un **travail de modélisation a été entrepris** pour tester cette hypothèse. L'objectif de cette modélisation est de construire un outil d'interprétation des cinétiques de minéralisation potentielle de carbone et d'azote, fondé sur la distribution des matières organiques du sol dans différents compartiments organiques extractibles du sol. Il s'agit d'un **outil de recherche** qui permettra d'une part de **progresser dans la compréhension des processus de décomposition des matières organiques du sol** et d'autre part d'**étudier comment ces compartiments peuvent servir d'indicateurs des flux de carbone et d'azote mesurés au laboratoire**.

## Gestion de la fertilisation et sensibilité à la sécheresse

Au cours du programme de recherche, deux nouvelles thématiques ont été développées en réponse à des évolutions du contexte environnemental et climatique.

### • *Gestion de la fertilisation dans des exploitations d'élevage biologique*

La question de la gestion des effluents est devenue l'objet de nombreuses attentions dans un objectif de maîtrise des risques environnementaux en agriculture. La part active qu'ils peuvent jouer dans les pollutions d'origine agricole en a fait un secteur sous surveillance.

Les **quantités annuelles moyennes d'azote à l'hectare apportées par la fertilisation (organique et minérale) sont significativement supérieures dans le groupe des exploitations conventionnelles**. Les apports d'azote par les fertilisants organiques sont en moyenne similaires entre les 2 conduites. L'écart s'explique par l'existence d'apports d'engrais minéraux de synthèse dans le groupe conventionnel.

Les **pratiques de fertilisation organique avec les déjections animales sont proches dans le groupe des agriculteurs bio et dans celui des agriculteurs conventionnels.**

Elles se caractérisent par :

- la possibilité d'utiliser des produits différents sur les mêmes parcelles (fumier, lisier, compost) ;
- une absence de régularité interannuelle : d'une année sur l'autre, ce ne sont pas forcément les mêmes parcelles qui reçoivent les déjections animale ;
- une absence de régularité intra-annuelle: les apports ne sont pas faits au même moment dans l'année pour une même parcelle.

La seule situation où une régularité se retrouve est l'apport des engrais minéraux de synthèse dans le groupe des agriculteurs conventionnels.

*Une fertilisation supérieure en conventionnel.*

→ *Des pratiques de fertilisation organique similaires en bio et en conventionnel.*

#### • **Sensibilité des exploitations de moyenne montagne aux aléas climatiques et à leur répétition**

La succession d'épisodes climatiques estivaux défavorables (faibles précipitations, fortes températures) ont rendu d'actualité la question de la sensibilité des exploitations agricoles aux aléas climatiques.

Avant d'inscrire ces situations climatiques dans la durée et de se poser la question de l'adaptation des exploitations à la sécheresse, la **sensibilité des exploitations du dispositif à la sécheresse a été évaluée dans le temps.** L'indicateur principal choisi pour faire ce travail est celui de **l'autonomie fourragère** évaluée en **quantité de matière sèche disponible pour les animaux.**

On peut constater que **l'ensemble des exploitations, à une exception près, avaient un très bon niveau de satisfaction des besoins fourragers avant 2003.** La sécheresse de 2003 a eu un effet dans la majorité des exploitations et plus particulièrement pour toutes les exploitations bio. La **sensibilité des exploitations conventionnelles a été moindre** que celle des exploitations bio et **globalement de même niveau pour chacune des exploitations du groupe** (autour de 12 % d'autonomie). **Le groupe bio présente une sensibilité plus forte et surtout une gamme de sensibilité bien plus grande** (de 7 à 52 % de perte d'autonomie fourragère). La stratégie des agriculteurs en 2003 et 2004 a été de maintenir leur production laitière ; ils ont donc dû compenser la diminution de productivité de leurs prairies en consommant leurs stocks puis en achetant des fourrages.

Il apparaît nettement **qu'un épisode climatique défavorable se fait ressentir plusieurs années de suite.** Dans l'année suivant l'épisode défavorable, trois tendances sont présentes :

- l'amélioration de l'autonomie fourragère,
  - le maintien de l'autonomie fourragère à un niveau dégradé,
  - ou la poursuite de la dégradation de l'autonomie fourragère.
- Une campagne culturale supplémentaire ne suffit pas systématiquement en AB comme en conventionnel pour reconstruire une autonomie fourragère.

**La plus forte sensibilité des exploitations bio s'explique en grande partie par l'état des stocks avant la sécheresse et par les possibilités de repousse des prairies.** En 2003, elles disposaient d'un stock de fourrages en moyenne équivalent à 120 jours de consommation contre 170 jours dans les exploitations conventionnelles.

La moindre autonomie des exploitations bio peut s'expliquer par un chargement parfois trop important sur les exploitations bio par rapport à leur potentiel fourrager. Ainsi la sensibilité des exploitations bio à la sécheresse serait avant tout lié au choix de l'éleveur de maintenir un chargement assez élevé et qui n'est pas totalement adapté à son potentiel fourrager.



Crédit photo : Jean Luc Reuillon

**Les exploitations les plus sensibles sont celles dont la capacité à assurer des repousses herbagères** (plus concernées par les sécheresses) **est limitée** en raison d'une stratégie fourragère qui repose sur des stocks constitués soit précocement et non suivis d'une fertilisation (le prélèvement par les animaux sur les repousses étant affecté), soit uniquement de foin en fauche tardive. Les éleveurs ne peuvent alors pas récolter de regains et doivent distribuer rapidement du fourrage conservé.

Les exploitations qui retrouvent un bon niveau d'autonomie sont celles qui ont réussi à assurer leur propre alimentation hivernale. Les autres exploitations n'ont pas retrouvé une capacité de production permettant d'assurer à la fois les prélèvements par les animaux au pâturage et la constitution de stocks pour l'alimentation hivernale.

→ *Une plus forte sensibilité des exploitations laitières bio à la sécheresse si elles ont un chargement trop élevé par rapport à leur potentiel fourrager.*

## DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Depuis 2002, le nombre de données collectées est important, certaines doivent encore faire l'objet d'analyse. C'est notamment le cas concernant le volet sol de ce programme de recherche qui fera l'objet d'un travail de synthèse et de valorisation une fois terminées les analyses des prélèvements de la fin de l'étude.

L'évolution des questions posées à la recherche agronomique ouvre des perspectives d'approfondissement à partir des informations déjà obtenues. Par exemple :

- le **rôle et la diversité des prairies** dans une exploitation et de leurs **modes d'utilisation** ainsi que **l'adaptation à des situations climatiques automnales favorables** (pousse tardive de l'herbe) peuvent être des facteurs à approfondir pour comprendre la capacité de résilience des systèmes fourragers après une série de perturbations climatiques ;

- **l'analyse des pratiques d'allocation des déjections animales** dans les exploitations agricoles est indispensable pour répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques des activités agricoles aujourd'hui. Partant de l'hypothèse de l'existence de marges de manœuvre repérables par la comparaison des pratiques en AB et en agriculture conventionnelle, il apparaît qu'il est difficile de différencier les pratiques d'allocation sur prairies entre les deux modes de conduite. D'autres marges de manœuvre doivent exister et elles devront être explorées. L'équipe de recherche se propose **d'affiner notamment la connaissance des pratiques des agriculteurs et la compréhension du fonctionnement technique des exploitations** par la mise en œuvre de suivis spatialisés et pluriannuels de la gestion des déjections animales dans les exploitations agricoles.

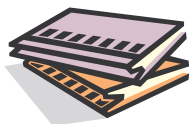
#### Contacts :

M. Capitaine : capitaine@enitac.fr  
I. Boisdon : boisdon@enitac.fr  
G. Alvarez : alvarez@enitac.fr  
N. Vassal-Courtaillac : vassal@enitac.fr

#### Synthèse réalisée à partir de :

Capitaine M., Boisdon I., Alvarez G., Vassal N., 2007 « Spécificités et évolution des systèmes fourragers dans des exploitations laitières en AB », rapport final de programme de recherche 2002-2006

Bouscary C., 2006, « Etude des systèmes fourragers d'élevages laitiers bio en zone de moyenne montagne. Mise en avant des spécificités et des facteurs d'autonomie fourragère ». Mémoire de fin d'études.



# Dossier : Essai sur les prairies multi-espèces en Limousin

Un essai sur les prairies multi-espèces a été réalisé par les chambres d'agriculture du Limousin et financé par le Conseil Régional du Limousin, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Europe. Voici les tendances qui se dégagent.

## DISPOSITIF EXPERIMENTAL

L'essai composé de 5 parcelles conduites en bio a été implanté en 2003 sur le lycée agricole de Tulle-Naves. Il a été conduit 3 ans de suite en fauche exclusive, sans répétition sur des parcelles de 15 m de long et 6 m de large. Aucune fertilisation et aucun amendement n'ont été apportés. La moyenne de semences/ha était de 32 kg. 3 coupes ont été réalisées : vers le 15 mai pour la première coupe, puis un retour moyen à 57 jours pour la coupe 2 et un retour moyen à 70 jours pour la 3<sup>ème</sup> coupe.

Le choix de la constitution floristique des parcelles (cf. figure 1) a été réalisé avec l'appui de différentes personnes ayant déjà travaillé sur ces thématiques (Pascale Pelletier/ ARVALIS Institut du Végétal, ferme des Bordes ; François Hubert/ Chambre d'agriculture du Maine et Loire, ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, Jouffray Drillaud, semencier).



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

## PRINCIPAUX RÉSULTATS

Rendements obtenus (2004, 2005, 2006)

La première année d'exploitation, plus le nombre d'espèces semées par parcelle est important et plus le rendement est bon. La deuxième année d'exploitation, le rendement de la parcelle témoin est très correct (8.8 TMS/ha). Ceux des parcelles 2, 3 et 4 sont très élevés (respectivement 11.3 ; 11.1 et 9.6 TMS/ha), avec beaucoup de trèfle violet. Le rendement de la parcelle 5 est de même niveau que celui de la parcelle 1 (8.5 TMS/ha) : il y a moins de trèfle violet que dans les parcelles 2, 3 et 4 et il n'est pas compensé par le trèfle hybride. La troisième année, les rendements des parcelles 2, 3, 4 et 5 sont bons et sensiblement équivalents (7.9 à 8.4 TMS/ha). Seule la parcelle 1 présente un rendement de niveau inférieur (5.5 TMS/ha).

Les rendements moyens 2004/2005 et 2006 mettent en évidence que **la parcelle témoin**, avec une composition floristique simple assure un **rendement correct**, mais **très inférieur aux autres** (cf. figure 2). On note une différence de 1.5 à 2 tonnes en moyenne par an entre la parcelle témoin et les autres (soit 25 à 30 % de différence). Les blocs 2 et 3 se distinguent par leur très haut niveau de rendement et par une bonne proportion de luzerne.

Les prairies multi-espèces permettent d'avoir de meilleurs rendements en matière sèche, et ce dans des conditions climatiques plus ou moins favorables (y compris en années sèches et chaudes).



## Taux de légumineuses dans les différentes parcelles (% du poids de MS)

Un suivi du taux de légumineuses a été réalisé chaque année sur chaque parcelle.

Les parcelles 2, 3, 4 et 5 ont présenté un bon niveau de légumineuses lors de la première année. Puis en deuxième année, toutes les parcelles ont eu un excès de légumineuses lié à la canicule et au trèfle violet. La 3<sup>ème</sup> année, le taux de légumineuses est revenu à l'équilibre.

Le pourcentage des légumineuses est très élevé en moyenne sur les 3 ans pour les parcelles 2, 3 et 4 (50 à 60 % de légumineuses) : ce sont des fourrages riches en protéines. La parcelle témoin et la parcelle 5 présentent un taux de légumineuses de 40 %.



• **Maintien d'un taux de légumineuses important sur l'ensemble des parcelles chaque année.**

• **Les prairies multi-espèces peuvent donner des fourrages riches en protéines.**

Parcelles	Espèce (variété) : dose de semences (Kg/ha)	
	graminées	légumineuses
1 (témoin)	Ray grass anglais (Aberclair) : 5 Dactyle (Accord) : 25	Trèfle blanc (Duo : 1/3 aran, 2/3 milo) : 2 Trèfle violet (Formica) : 2
2	Ray grass anglais (Aberclair) : 5 Dactyle (Accord) : 18 Fétuque des prés (Benfesta) : 7	Trèfle Blanc (Duo : 1/3 aran, 2/3 milo) : 2 Trèfle Violet (Formica) : 2 Luzerne (Diane) : 4
3	Ray grass anglais (Aberclair) : 3 Dactyle (Accord) : 5 Fétuque des prés (Benfesta) : 5 Fléole (Tiller) : 3	Trèfle Blanc (Duo : 1/3 aran, 2/3 milo) : 2 Trèfle Violet (Formica) : 2 Luzerne (Diane) : 4 Lotier (Sangabriel) : 4
4	Ray grass anglais (Aberclair) : 4 Dactyle (Accord) : 5 Fétuque des prés (Benfesta) : 4 Fléole (Tiller) : 2 Fétuque élevée (Soni) : 2	Trèfle blanc (Duo : 1/3 aran, 2/3 milo) : 2 Trèfle violet (Formica) : 2 Luzerne (Diane) : 4 Lotier (Sangabriel) : 3 Minette (Virgo Pajberg) : 2
5	Ray Grass Anglais (Aberclair) : 3 Dactyle (Accord) : 5 Fétuque des Prés (Benfesta) : 3.5 Fléole (Tiller) : 2 Paturin des prés (Compact) : 3.5 Ray Grass Italien (Silon) : 1	Trèfle blanc (Duo : 1/3 aran, 2/3 milo) : 2.5 Trèfle violet (Formica) : 1 Trèfle hybride (Aurora) : 2.5 Lotier (Sangabriel) : 2.5 Minette (Virgo Pajberg) : 4

Figure 1 : Composition floristique des blocs

Moyenne des rendements de 2004, 2005 et 2006 (TMS/ha) sur les 3 coupes

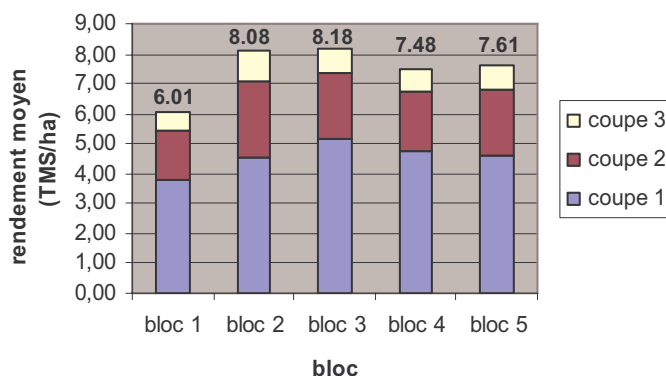


Figure 2 : Rendements obtenus (2004, 2005 et 2006)

## Comportement des différentes espèces composant les mélanges

L'observation de l'évolution de la composition floristique des différentes parcelles permet de dégager des premières tendances sur le comportement des espèces dans ces mélanges (cf tableau 1).



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

## CONCLUSION POUR CES TROIS PREMIÈRES ANNÉES

- On note un bon rendement en matière sèche, même pour la parcelle 1 (témoin), et ce malgré des conditions climatiques très variables et pas toujours favorables (années sèches et chaudes).
- La qualité des fourrages récoltés est très bonne. On trouve une teneur en MAT plus importante pour les parcelles 2, 3 et 4 qui présentent entre 50 et 60 % de légumineuses.
- Le trèfle violet intégré dans les mélanges a permis d'assurer un bon rendements les années 2004, 2005 et 2006.
- La luzerne contribue également à ce bon niveau de rendement surtout en année 2006, en lissant les effets sécheresse.
- Dans les mélanges, certaines espèces ont contribué discrètement au rendement (Lotier, Minette, Fléole, Pâturin...). Leur présence contribue toutefois à la diversité des prairies et des fourrages. De plus, elles présentent une certaine valeur thérapeutique reconnue (tanins).

• Avec un taux élevé de légumineuses, les prairies multi-espèces ont une bonne autonomie par rapport à l'azote et permettent l'obtention de bons rendements en l'absence de fertilisation azotée.

Ces données correspondent aux tendances observées sur ce site ; elles sont à confirmer par d'autres essais menés dans d'autres conditions.

### Contacts :

A. Nebout :  
hdefot@creuse.chambagri.fr  
M. Desmidt :  
michel.desmidt@correze.chambagri.fr  
C. Brajot :  
claire.brajot@haute-vienne.chambagri.fr

### Synthèse réalisée à partir de :

Desmidt M., Nebout A., Brajot C., 2007 « Prairies multi-espèces »



J. Grenier

Lotier	Bien présent dans les mélanges, surtout aux 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles.
Minette	Présence discrète en 1 <sup>ère</sup> année puis absente ensuite.
Trèfle violet	Agressif dans les mélanges, mais permet des rendements élevés.
Luzerne	Contribue au rendement, même en situation sèche.
Trèfle blanc	Rééquilibre les mélanges grâce à sa pérennité.
Dactyle	Très agressif surtout en période sèche.
Ray Grass Anglais	Implantation facile et rapide, mais régresse en situation sèche et chaude.
Fétuque des prés	Installation et présence régulière.
Fléole	Difficulté d'implantation, à voir pour son comportement dans la pérennité.
Trèfle hybride	Bien présent en 1 <sup>ère</sup> année puis absent ensuite.

Tableau 1 : Comportement des différentes espèces dans les mélanges et évolution dans le temps



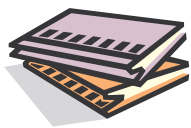
Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal



# Dossier : Etude technico-économique d'un atelier cunicole, en système d'élevage au pâturage pour les campagnes 2003/2004 et 2005/2006



Une étude technico-économique concernant la production de lapin élevé au pâturage a été menée dans le cadre de la convention de Massif

Central sur les campagnes 2003/2004 et 2005/2006 par l'ARDEPAL, avec l'aide de la Chambre d'agriculture de la Corrèze. L'exploitation suivie n'est pas certifiée bio mais elle suit au maximum les principes du cahier des charges bio. Les données présentées ci-dessous ne sont donc pas toujours strictement transposables en AB mais elles restent très intéressantes pour des producteurs bio, d'autant plus que les données technico-économiques sur l'élevage de lapins au pâturage sont très rares.

## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le suivi a été réalisé sur une exploitation corrézienne de 10 ha avec un atelier ovin, des plantations de pommes à cidre et un atelier cunicole. La surface consacrée à la pâture des lapins est de 2 ha. L'alimentation est constituée d'herbe et d'un aliment complémentaire bio du commerce (15 % de MAT et 15 % de cellulose brute). Les lapins sont vendus en vente directe à 100 % (magasin collectif, panier et vente à la ferme). L'éleveur a aménagé une tuerie pour l'abattage et s'est équipé d'un véhicule pour ses livraisons.

Pour ces 2 campagnes, l'élevage est constitué de 93 à 100 cages :

- 47 à 50 cages pour les femelles,
- 36 à 40 cages pour l'engraissement,
- 6 cages pour les mâles reproducteurs,
- 4 cages pour le renouvellement.

Ces cages sont situées sur des prairies et déplacées en fonction des quantités pâturées et de la pousse de l'herbe.



Crédit photo : ARDEPAL

Les femelles sont saillies tous les 63 jours. **L'objectif est d'optimiser le nombre de lapins produits dans l'année tout en respectant le cahier des charges bio.** Le sevrage se fait entre 40 et 55 jours

et la vente à partir de 95 jours. Initialement, les races choisies par l'éleveur étaient : Californiennes, Néo Zélandaises, Normandes pour les femelles, et Normandes et Fauves de Bourgogne pour les mâles. Afin d'améliorer la prolificité, des lapines de souche conventionnelle INRA 1066 ont été introduites.

## ANALYSE DES RESULTATS

### Fertilité



La fertilité moyenne de l'élevage pour 36 bandes complètes est de 45.2 % (bornes 37.8 % à 51 %). On constate une baisse de la fertilité à partir de mi-juin jusque fin août. Cela provient de l'élévation des températures estivales et des jours décroissants. De même, la fertilité ne redevient pas optimale à l'automne à cause des températures basses et des jours devenus courts.

**L'objectif en AB semble être de 50 % de fertilité** (au lieu des 75 % prévues initialement). Sur l'élevage, cet objectif de 50 % est à atteindre, voire à dépasser. Pour cela, le travail doit porter sur le choix racial (équilibre à trouver entre rusticité et fertilité), l'alimentation (préparation adaptée des lapines à la reproduction, apport minéral et vitaminique) et une réflexion pour l'ombrage des parcours ou des cages.

### Mise bas par bande

L'objectif de 17 mises bas par bande est loin d'être atteint. **On constate en moyenne sur la période 2003/2006 un taux de 10.1** (avec un écart-type très large sur l'année) et ce, avec des résultats très bas en période estivale.

### Production de lapins sevrés par mise bas

La moyenne de lapins sevrés par mise-bas pour la période 2003/2006 est de 5.42 avec une variation allant de 5.02 en 2003 à 6.08 en 2006. Cette augmentation s'explique par une meilleure prolificité (liée à l'introduction de lapines de souche conventionnelle INRA 1066) et une petite baisse de la mortalité en maternité. **Pour atteindre l'objectif de 6.30 lapins**

**sevrés/mise bas, il faut garder entre 8 et 9 lapereaux maximum par portée.** Un rééquilibrage des portées sur cette base est à réaliser d'une manière systématique. En période estivale ou de forte chaleur, l'intégralité de la portée est gardée.

### Nombre de lapins produits par an et par lapine

**L'objectif initial du nombre de lapins produits par an et par lapine était fixé à 37. Cet objectif est très loin d'être atteint.** En 2004/2005, il était de 13.97 et en 2005/2006 il était de 10.5. L'amélioration passera obligatoirement par une meilleure fertilité et une baisse de la mortalité (notamment en engraissement). **L'objectif de 37 lapins vendus par lapine est toutefois surestimé ; il devrait se situer entre 20 et 25.**

### Mortalité

On constate un **effet important de la saisonnalité** (forte baisse de la mortalité en période estivale). On peut penser à une forte diminution de la pression de la coccidiose pendant cette période (d'après les résultats des coprologies).

**Les taux de mortalité sont assez importants :**

- 25.3 % sur la période de l'engraissement de 2003 à 2006,
- 25.6 % sur la période naissance-sevrage de 2003 à 2006.

On constate une meilleure maîtrise de la mortalité (21 % contre 28 %) sous la mère lors de la dernière campagne de suivi chez l'éleveur. Par contre, **un effort important doit être fait pour la période d'engraissement** (objectif : atteindre 15 % de mortalité au lieu des 25 constatés). En engraissement, le **problème récurrent est la coccidiose**. L'éleveur, conscient de ce problème, a mis en place un certain nombre de mesures préventives : phytothérapie mise en place puis abandonnée, nettoyage des abreuvoirs, chaulage des boîtes à nid, adaptation du nombre de lapins à la mère, traitement systématique, adaptation de la fréquence des rotations des parcours sur prairie, mise en place de vide sanitaire sur les prairies.

L'objectif est d'arriver à un nombre de 6 à 8 lapins sevrés par mise bas à partir de 7 à 9 lapins nés pour avoir 5 à 7 lapins vendus par mise bas et ce tout au long de l'année.

# Engraissement



L'orientation choisie pour la commercialisation des animaux (vente directe) se fait au détriment des performances techniques (évolution défavorable du GMQ naissance-vente). Cela n'a pas forcément de conséquences économiques.

Les lapins sont abattus en moyenne à **134 jours avec un poids vif de 2.6 kg et un poids de carcasse moyen de 1.48 kg**, le poids correspondant à celui recherché pour commercialiser. Malgré un âge élevé à l'abattage, **l'état d'engraissement des animaux n'est pas trop important et reste acceptable** pour le consommateur. Cet état d'engraissement est dû à une alimentation moins riche qu'en conventionnel et davantage de place pour les lapins pour faire de l'exercice (cage plus grande : 0.4 m<sup>2</sup>/lapin en croissance en AB contre 0.06 m<sup>2</sup>/lapin en conventionnel).

## Alimentation

On constate une baisse des achats de concentrés en 2005 par rapport à 2004, qui s'explique par une distribution globale de l'aliment d'une manière plus raisonnée en fonction de la disponibilité de l'herbe et de sa qualité, de l'état physiologique des animaux, de la saison (quantité plus importante en hiver) et des animaux en report de vente pour lesquels le poids est maintenu mais sans croissance.

### • Gestion du pâturage

Lors de la première campagne, une parcelle d'un hectare était partagée en 4 parcelles identiques de 2500 m<sup>2</sup> sur lesquelles les animaux tournaient (1 parcelle en pâture et les 3 autres en repousse), avec un chargement théorique calculé de 20 lapines et leur suite par hectare. **La qualité de la prairie d'un point de vue valeur pastorale était très moyenne, avec un état de dégradation et de salissement important.** Il a donc été décidé de **retourner progressivement les prairies et de réaliser un semis de graminées/légumineuses dès 2005.** La composition floristique des prairies renouvelées était la suivante au semis :

- graminées : Ray grass anglais (9 kg), Dactyle (10 kg) et Fétuque élevée (9 kg).
- légumineuses : Trèfle blanc (3 kg), Trèfle violet (3kg) et Lotier (1 kg).

De même, la **gestion du pâturage des lapins a évolué** au cours de l'essai **pour limiter le parasitisme, diminuer le temps de travail** (en limitant la dispersion et la manipulation des cages) et **être en meilleure adéquation avec la pousse de l'herbe.**

Ainsi, au départ, **le système mis en place avec les moutons** visait à réguler la production d'herbe pour la consommation des lapins. En théorie, les moutons échelonnaient la pousse d'herbe par un déprimage parcelle après parcelle avant l'arrivée des lapins et éliminaient les refus après le passage des lapins. L'objectif était de proposer une herbe pâturée au bon stage pour les lapins. En pratique, le déprimage a bien eu lieu mais l'élimination des refus n'a pas pu se réaliser. Enfin, **des problèmes sanitaires se sont posés à cause de ce pâturage mixte.** Ce système a donc été arrêté l'année suivante et maintenant les refus sont éliminés par la fauche.

Une nouvelle gestion de l'herbe a également été mise en place **pour diminuer la manipulation des cages** (pâturage sur une première moitié de parcelle puis sur la deuxième moitié et retour sur la première moitié). Ce système génère un vide sanitaire sur la parcelle mitoyenne et permet une gestion rationnelle de l'herbe.

## Prophylaxie

Le **plan de prophylaxie suivant a été respecté** : vaccination, VHD et myxomatose.

Des **coprologies** ont été pratiquées en hiver et au printemps. Elles laissent apparaître des **niveaux très importants de coccidies**, qui expliquent un niveau de mortalité important. La charge en coccidies est plus importante en hiver et en automne qu'en été. Il y a eu détection de la **présence d'un parasite spécifique aux ovins (Trichuris)** pouvant engendrer des problèmes digestifs sur les lapins. Il est impératif pour éviter tous les problèmes sanitaires et parasitaires de respecter un certain nombre de règles telles que :

- l'hygiène des cages,
- le nettoyage des cages entre chaque bande,
- le vide sanitaire sur pâture.

## Temps de travail



L'ensemble de l'activité de cet atelier cunicole génère **un travail de 1524 heures/an** soit un équivalent de **190 jours de travail réparti sur l'année** ou **29/30 heures par semaine** (sur la base de 8 h par jour).

Le **travail d'astreinte** (déplacement des cages, abreusement, alimentation simple et distribution de concentrés) représente 689 heures soit **86 jours/an**. Le reste du travail (saillie, sevrage, vaccination, nettoyage des cages, abattage des lapins, commercialisation, transport) représente 835 heures soit 104 jours/an.

La **commercialisation en vente directe représente 36 % du temps passé** sur le total de l'activité.

## Résultats économiques

### Investissements réalisés :

- coût de fabrication d'une cage : 50.20 €
- achat des reproducteurs : 15.35 € par reproducteur
- investissement total de 5020 euros pour la partie élevage.

Charges (euros)	2004	2005
Aliments lapins	3717	3912
Produits vétérinaires	1101	751
Achat lapereaux	158	764
Carburant	760	705
Amendement	200	127
<b>Total des charges</b>	<b>5936</b>	<b>6259</b>

Produits (euros)	2004	2005
Vente lapins repro	0	154
Vente lapins boucherie	7513	9696
<b>Total des produits</b>	<b>7513</b>	<b>9850</b>
<b>Marge de l'atelier</b>	<b>1577</b>	<b>3591</b>
<b>Marge par lapin produit</b>	<b>3.19</b>	<b>5.42</b>

On constate **une évolution très favorable des résultats techniques et économiques qui traduisent une montée en puissance de l'atelier** (installation début 2003). Les deux postes clés (alimentation et produits vétérinaires) sont bien maîtrisés. On constate notamment qu'il n'y a pas eu d'augmentation des charges d'alimentation alors qu'il y a eu une augmentation d'effectifs.

L'augmentation du résultat est liée à la maîtrise des charges et à l'augmentation des quantités vendues et du cheptel reproducteur. L'année 2006 devrait conforter cette évolution et présenter une augmentation du résultat. Si les objectifs de productivité par femelle sont atteints (20 lapins par femelle et par an), la marge brute de l'atelier pourra être de l'ordre de 11 000 euros.



## CONCLUSION

Le suivi a permis de mieux cerner les **conditions de réussite technique** pour ce type d'élevage, notamment en ce qui concerne :

- la **qualité de la pâture** : diversité et équilibre floristique (graminées, légumineuses),
- le **choix des souches pour les reproducteurs** (race pure ou hybride)
- la **réalisation des cages et leur déplacement** (rationalisation du temps de travail),
- la **maîtrise des aspects sanitaires**, en particulier le problème de **coccidiose** en AB.

Certains **objectifs ont également pu être redimensionnés** : nombre de saillies par bandes, pourcentage de fertilité à atteindre, nombre de lapins à garder par mise bas, nombre de lapins produits par femelle.

Les **contraintes en matière de temps de travail** et les **investissements nécessaires** sont dorénavant **connus**. En terme de rentabilité économique, **une approche du**

**coût de production a pu être obtenue.**

Tous ces éléments pourront être confirmés lors des prochaines années de suivi.

**Des pistes de travail restent à creuser :**

- gestion de la **coccidiose**, mise en place d'actions préventives et curatives conformes au CC-REPAB-F,
- mesure de la **quantité d'herbe réellement ingérée et ingérable** par le lapin,
- **alimentation herbe et céréale aplatie ou entière,**
- **amélioration des conditions de travail** (pénibilité, astreinte) par l'aménagement des cages (poids, pérennité), le déplacement des cages (automatisation ou outil permettant de déplacer plusieurs cages en même temps).

**Témoignage de l'éleveur :**

« Cet élevage de lapin en cage mobile est un labeur qui nécessite une **attention régulière et rigoureuse**. La commercialisation en direct de ce genre de production n'est pas le problème le plus important. En revanche, la régularité de l'approvisionnement est primordiale et pour cela, le suivi technique doit être au point. **L'investissement pour cette**

**production n'est pas lourd mais l'objectif de vitesse de croisière en terme de production est long et dur à atteindre.** Il ne faut surtout pas se décourager et ne pas hésiter à demander du soutien auprès des techniciens (même des techniciens d'élevage en bâtiment) et surtout auprès des autres éleveurs déjà engagés dans ce type de production. Pour ma part, je pense que ce mode d'élevage ne peut pas se concevoir comme seul atelier sur une exploitation : il doit obligatoirement être couplé à d'autres ateliers, même s'il reste l'atelier principal. »

### Contacts :

M. Desmidt : michel.desmidt@correze.chambagri.fr

### Synthèse réalisée à partir de :

ARDEPAL, 2003/2004 « Analyse de la rentabilité du lapin bio élevé au pâturage »

ARDEPAL, 2005/2006 « Analyse de la rentabilité du lapin bio élevé au pâturage »

### Documents disponibles :

Livret technique « Production de lapins sous cages mobiles sur prairies ». Méthode Morant-Thermeau-1999. Biosèvres : 05 49 63 23 92 ou biosèvres@wanadoo.fr



J. Grenier



Crédit photo : ARDEPAL



# Petites annonces du Massif Central

Annonces parues dans les derniers bulletins de l'ARDAB, GABLM, Bio 63 et Haute-Loire Bio



## Animaux

**VEND 2 taureaux de l'Aubrac 8 mois**, sages, de qualité, pour la monte, bio agréé Ecocert. Contact : 04 71 03 85 60 ou 06 11 23 16 79

**VEND porcelets bio 10 à 15 kg.** - Sandrine Mangeret. Condat en Combrailles. Tél. 04 73 79 04 41

**VEND reproducteurs bio**, 15 mois, type viande, parents reconnus, bonne facilité de vêlage, indemne IBR, Paratub. François Vincent (87190). Tél : 06 79 90 12 95

**VEND brebis vides de 2 et 3 ans**, certifiées AB. Auges et rateliers de bergerie. GAEC Terres de Ciel. Tél : 05 55 68 72 52 / 05 55 68 80 17

**VEND jeunes brebis limousines et béliers bio.** Serge Leclerc-Dubreuilh (23220). Tél : 05 55 62 18 51 / bourgdhem@aol.com

**RECHERCHE une dizaine de chèvres bio en production** (si possible en contrôle laitier) pour une exploitation caprine bio en difficulté dans le 04 (pas de montée de lait cette année). Faire une offre au 06 62 45 91 41.

**CEDE ânon mâle 1 an** contre bons soins. Daniel Olléon à St Germain L'herm. Tél. 06 83 35 73 87

**DONNE** contre bons soins, petite chienne née le 15 juin de mère Border Collie et de père Border croisé. Parents dressés à la garde du troupeau. Frédérique Laguier : 04 75 34 67 14.

**RECHERCHE** un essaim bio pour ruche solaire, Christian Finas : 04 79 20 49 32



## Foin et céréales

**VEND luzerne bio 1<sup>ère</sup>** coupe BR 120 x 120. Lydie et Emmanuel Renard à Antoingt Tél. 04 73 71 40 49 ou 06 25 01 45 39

**VEND graines bio orge - féverole** Elie Vidal à Bouzel. Tél. 04 73 68 80 93 (H.R)

**VEND son de blé et d'épeautre. Tourteaux de colza et tournesol.** Guy Michel à Artonne Tél: 04 73 33 32 14

**VEND luzerne bio 1<sup>ère</sup>** coupe (bottes 250x120x70) et tourteau de tournesol. Jean-Louis Besson à Gignat. Tél. 04 73 96 41 99

**VEND foin de luzerne conversion 1**

(provenance Charente, Angoulême). Quantités importantes toute l'année. Contact : Berchebru, 06 03 10 42 90

**VEND foin bio**, bottes rondes 2007 à prendre sur place (Champagnac la Rivière). Lucien Masdiou, tel : 05 87 19 90 39

**VEND foin bio** au fur et à mesure de la récolte, environ 130 à 140 tonnes. Egalement **disponibilité en seigle**. Hervé Brulhand, Prémilleu dans le Bugey. Tél : 04 74 37 55 67

**VEND foin bio** 2007, 100 à 150 balles rondes 120\*120. Aimé Bransol (87160) : 04 93 60 05 34 ou 06 62 09 55 95

**VEND foin**, récolte 2007, prairies naturelles et temporaires, à prendre au pré. Conditionnement à voir, 50 t. Contact : René Fonton : 04 71 76 68 69

**VEND foin bio** de prairie permanente en petites bottes rondes, 150 euros HT/botte. Vincent Lafolie, 04 78 67 31 69

**VEND paille de blé**, boules 120\*120 à prendre au champs courant juillet. Contacter M. Reynier : 04 71 09 50 13

**RECHERCHE balle de céréales bio** (balle d'épeautre, de millet, de sarrasin...). Gérant depuis plus de 20 ans un atelier de tissage et de couture (pour la plupart, tissus bio ou non traités), j'envisage de me lancer dans une production d'oreillers, de coussins et tapis de confort. Tissé nature : Michèle Dallon Parenol 15240 Bassignac. Tel/fax : 04 71 67 32 50. www.tissage-jardin.ht.st

## Matériel

**VEND fourgon frigorifique jumpy.** Oct 2004 et vend herse étrille 9m Hatzenbichler dents 8 mm Lassalle (Cantal). Tél : 06 80 53 29 29

**VEND déchaumeuse à disques** (12) marque Viaud. G. Cohade à Gimeaux Tél. 04 73 63 36 50

**VEND récolteuse d'herbe «zéro pâturage»** AGRAM. Coupe 1,5 m. Bon état. Daniel Olleon à St Germain l'Herm Tél. 06 83 35 73 87

**VEND 1 tracteur Ford 8210** (8300 h), 1 **faucheuse conditionneuse** kuhn FC202 à fléaux, 1 **andaineur** Kuhnflex, 2 **remorques autochargeuses** de 23m<sup>3</sup>, 1 **camion bétailière** S 64 (6t), 1 **camion bétailière** Iveco (8t), 1 **Nevada** et 1 **trafic E1 pour pièces**, 1 **R21**, 1 **Mercedes break**, 2 **rateliers BR**, 1 **machine sous vide**, 1 **vitrine réfrigérée pour marché**, 1



**hachoir réfrigéré, 1 remorque magasin avec frigo + vitrine réfrigérée** (28000 euros). Aimé Bransol (87160). Tel : 04 93 60 05 34 ou 06 62 09 55 95

**RECHERCHE mini chargeur** (largeur 1,20 m maxi, hauteur 2 m maxi) 1 tonne. Contact : Dominique Ouvrard à Montaigut Le Blanc. Tél. 06 70 37 67 13

**VEND bineuse** 4 rangs Super PREFER + Tracteur John Deere 2 roues motrices type 3410 72 cv 900 h. état neuf. Raymond Papon à Vensat. Tél. 04 73 63 64 83 après 20h.

**RECHERCHE d'occasion séchoir, serre, tracteur 40CV.** Dominique Lalandre à St Jean St Gervais. Tél. 04 73 96 03 02

**RECHERCHE tracteur type** : massey 140 ou autre **avec giro+rota+remorque**; producteur bio en petits fruits David Fournier à Manzat. Tél: 04 73 67 97 09

**RECHERCHE** pour tracteur 30 CV, **planteuse 2 rangs pour pommes de terre-poireaux-choux; pulvérisateur; rotavator; girobroyeur.** Gérard Blanchard à Valcivières. Tél. 04 73 82 06 20

## Emploi



**RECHERCHE travail en ferme bio** (07-10/07): nous sommes 2 élèves ingénieurs en quatrième année à l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille. Avant de finir nos études, nous préparons une année de césure qui nous permette d'approfondir notre expérience. et recherchons une ferme bio pour travailler individuellement ou à 2. **Contact**: Anne Boutignon et Louis Motte. Courriel : louipy@hotmail.com

**RECHERCHE travail saisonnier** du 20 juillet au 30 octobre. Expérience de 10 ans en maraîchage bio, en travaux d'éclaircissage et de récolte de pommes. Autonomes dans nos déplacements et logement. Hervé et Catherine Desaire : 06 18 31 18 31 ou 02 41 93 09 44

**RECHERCHE un emploi** (01/07-31/08/07) dans les cueillettes principalement, le conditionnement et est prête à aider aux travaux de la ferme. Contact : Lucie Le Droguen. Tél : 06 89 39 50 89. Courriel : ledroguen.Lucie@free.fr

**RECHERCHE emploi** en maraîchage bio à partir du mois de juillet 07. Tél : 06 78 43 99 27. Courriel : clairemary02@yahoo.fr

**RECHERCHE emploi agricole** toute durée. JF 24 ans, BPREA Agro bio. Préférences : maraîchage, PAM, élevage caprin/ovin. Etude toute proposition. Tel : 06 24 00 04 42.

**RECHERCHE emploi** cet été (CDI ou remplacement) : JF formation BTS élevage + 2 ans d'expériences en production alitière et transformation fromagère (vaches et chèvres). Contact : Lucie Vuillet, 06 03 62 25 15

**RECHERCHE emploi.** Après 6 années d'expériences professionnelles réussies dans la bio en tant que responsable qualité de Distriborg, La Vie Claire et Damhead Foods (GB), je souhaite continuer à défendre avec passion la bio sur la terre d'Ardeche. Contact au 06 99 20 30 80.

**RECHERCHE d'un emploi saisonnier** pour cet été. Mon amie et moi, nous aimerions beaucoup participer à la cueillette des fruits en AB. N'hésitez pas à nous contacter. Tel : 09 54 34 16 89 ou 07 78 36 60 50

**RECHERCHE employeur pour contrat d'apprentissage.** Marie Noelle, 22 ans, iséroise, partisane du bio entame un BTS en productions animales en septembre. Motivation garantie au maximum ! Contact : 06 87 46 62 15

**RECHERCHE une exploitation pour initiation moyenne durée à l'AB** (2 à 6 mois). Jeune homme de 24 ans, attiré par l'agriculture biologique et désirant se confronter au réel de la profession.

Stéphane Libois. Tel : 06 24 00 04 42

**RECHERCHE un associé.** La ferme des coq'licots (secteur Brioude) recherche un associé en vue de son développement : dans un premier temps, stage parrainage rémunéré (au 35h), 6 mois-1 an, BEPA minimum obligatoire. Contact : 04 71 74 87 27 ou 06 82 57 01 19.

**OFFRE d'emploi.** L'association Parenthèse recrute ! Créée en 1989, elle s'occupe de l'accueil et de la réinsertion d'adultes en difficultés. Il s'agit d'un poste de responsable du jardin dans ses 3 composantes : la production, la distribution (paniers, marchés hebdomadaires) et encadrement des salariés en insertion, en interaction avec l'équipe d'accompagnement. Profil souhaité : professionnel du maraîchage biologique, formé et expérimenté (3 ans minimum), expérience dans l'encadrement d'adultes en difficulté et l'activité rurale, qualités humaines, autorité, sens de l'accueil et de l'écoute, capacité au travail en équipe, esprit d'initiative. Conditions : CDD 8 mois, 35h, 1890 euros/mois, envoyer CV et LM à Association Parenthèse Les Ufernets-07130 Touloud. Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

## Ferme



**FERME à reprendre en Creuse**, 70 ha de SAU en fermage, 30 vaches laitières, 150 000 litres de quota, matériel en CUMA. Masion d'habitation et bâtiments agricoles à vendre. Tous services à proximité, transports scolaires. Située dans un hameau de résidents permanents et secondaires, l'installation d'un couple ou d'une famille est souhaitée. Raymond Demiot. Tel : 05 49 85 23 13.

## Marché



**Marché Bio Place Delille à Clermont-Fd**, tous les mardis de 15h à 20h, à partir du 11 septembre 2007, organisé par Frédéric Tixier avec la collaboration de la Maison Richin Mangeret et du magasin Bio Auvergne.



## Agenda

- ◆ Du 17 au 19 juillet 2007, à Poitiers (86) : Symposium international sur la dynamique de la matière organique dans les agro-écosystèmes. Site : [http://www.inra.fr/symposium\\_OMD\\_2007/informations\\_pratiques/presentation\\_du\\_symposium](http://www.inra.fr/symposium_OMD_2007/informations_pratiques/presentation_du_symposium)
- ◆ Du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre, à St Brice en Coglès, en Ille et Vilaine : Salon des fourrages et des initiatives rurales (Safir). [www.safir.cuma.com](http://www.safir.cuma.com)
- ◆ Les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007, à Héry sur Alby (74) Premier salon Al'Terre Nature 74 sur le thème de la décroissance, de l'éco-citoyenneté et de la protection du « vivant ». Tél. : 04 50 51 31 66 / Contact : [sensartifice@aol.com](mailto:sensartifice@aol.com)
- ◆ Les 4, 5 et 6 septembre 2007, à Bellac (87) : Tech Ovin : salon national du mouton. Tel : 05 55 60 27 72
- ◆ Du 7 au 9 septembre 2007, à Melbourne (Australie) Organic Expo 2007. Contact : [lena@shevents.com.au](mailto:lena@shevents.com.au) / Site : [www.organicexpo.com.au](http://www.organicexpo.com.au)
- ◆ Les 7 et 8 septembre 2007, à Chantemerle les blés, Valence (26) : Salon tech & bio : 1<sup>ères</sup> rencontres nationales des professionnels de l'Agriculture Biologique. Tel : 04 75 78 10 08
- ◆ Les 8 et 9 septembre 2007, à Mûr de Bretagne (22) 22<sup>ème</sup> foire biologique BIO ZONE organisée sur le thème « Nourrir la planète ? » Tél. : 02 96 32 11 14
- ◆ Le 9 septembre 2007, à Boursay (41) 16<sup>ème</sup> édition du Marché Bio Percheron : Alimentation, construction, jardinage, hygiène et santé, artisanat... Tél. : 02 54 80 92 01 / Contact : [contact@maisonbotanique.com](mailto:contact@maisonbotanique.com) / Site : [www.maisonbotanique.com](http://www.maisonbotanique.com)
- ◆ Le 9 septembre 2007 : Foire Bio d'Aurillac (15)
- ◆ Les 19, 20 et 21 septembre 2007, à Clermont-Ferrand (63) : Université d'été de nutrition. Tel : 04 73 60 82 79 (CRNH), [univete@clermont.inra.fr](mailto:univete@clermont.inra.fr)
- ◆ Le 20 septembre 2007, 20h30, à Clermont-Ferrand (63) : Conférence grand public « Comment et pourquoi s'engager vers une agriculture durable? » (P. Debrosses, J.L. Rastoin, C. Rémésy), salle G. Conchon, rue Léo Lagrange, entrée libre
- ◆ Le 30 septembre 2007, à St Gervais d'Auvergne, Foire Bio Nature
- ◆ Le 30 septembre 2007 : Foire bio de Brive (19)
- ◆ Le 4, 5 et 6 octobre 2007, à Cournon : Sommet de l'élevage : venez nombreux sur le stand bio (Hall 1, allées FG, n°191) ! Des mini-conférences sont prévues.
- ◆ Le 7 octobre 2007 : Fête de la bio de Beaulieu
- ◆ Le 6 novembre 2007, à Paris 12<sup>ème</sup> Forum Pain Bio : Du blé au pain, le bio, une filière d'avenir ! Tél. : 01 40 04 50 64, 01 44 06 96 20 / Contacts : [secretariat.itab@itab.asso.fr](mailto:secretariat.itab@itab.asso.fr), [l.cachot@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:l.cachot@arvalisinstitutduvegetal.fr)
- ◆ Du 19 au 21 novembre 2007, à Norrköping (Suède) 10<sup>ème</sup> conférence : Food in a Future Climate – Conference on Organic Food Systems. Contacts : [susanne.johansson@cul.slu.se](mailto:susanne.johansson@cul.slu.se), [kristina.torstenson@cul.slu.se](mailto:kristina.torstenson@cul.slu.se) / Site : <http://www.cul.slu.se/english/conference/>
- ◆ Le 9 et 10 avril 2008, à St Affrique : Journées techniques ITAB et Pôle Scientifique AB Massif Central sur l'élevage ovin lait et viande en AB



## Côté Pôle bio

### • Commissions GIS bio, le 4 mai 2007 à Clermont-Ferrand

La réunion des commissions du GIS bio avait pour objectif de commencer à construire des projets de recherche et développement en AB structurants et de dimension Massif Central avec l'ensemble des porteurs de projet intéressés. Ces projets seront déposés fin 2007 auprès du Comité de Massif pour un démarrage des actions et financement à partir de 2008 si les projets sont acceptés. Ces commissions ont regroupé une quarantaine de personnes et ont permis de discuter autour d'une trentaine de contributions de pré-projets. 4 ateliers ont été constitués sur les thématiques suivantes :

- **RHD et diversification des productions**
- **Agronomie et productions végétales**
- **Approche système** : références technico-économiques et impact de la bio sur l'environnement
- **Conduite de troupeau, santé animale et données zootechniques**

Lors des ateliers, des « ébauches » de projets collectifs et de dimension Massif Central se sont élaborées et ont pu être validées en AG du Pôle, le 7 juin 2007. Elles nécessitent toutefois d'être approfondies davantage.

### • Salon de l'herbe, les 30 et 31 mai 2007

Le salon de l'herbe a lieu tous les 2 ou 3 ans et est organisé par la chambre

d'agriculture de l'Allier et DROP Evènement. Cette année, il a touché environ **33 000 visiteurs**, essentiellement des professionnels venus de toute la France. Il était organisé à l'extérieur autour de pôles techniques et de parcelles de démonstration. **Des résultats issus de d'expérimentations menées en AB au niveau du Massif Central ont été présentés dans le cadre de cette manifestation.** Ils portaient notamment sur :

- les prairies multi-espèces en Limousin
- l'intérêt du pâturage mixte entre ovins et bovins dans la gestion du parasitisme digestif en AB
- les aspects sanitaire et parasitaires en bovin et ovin viande bio
- la valorisation de l'herbe par des animaux finis : production de viande bovin bio
- la valorisation de l'herbe par des animaux finis : **r é s u l t a t s économiques des systèmes bovins viande bio.**



### • Sommet de l'Elevage, les 4, 5 et 6 octobre 2007

Jusqu'à présent, le stand bio institutionnel du Sommet de l'Elevage était tenu par Auvergne Bio. Cette année, les professionnels ont souhaité amplifier la communication sur l'AB et passer d'un stand bio d'échelle régionale à **un stand bio d'échelle Massif Central**, sur un emplacement plus grand, avec la participation de nombreuses structures

engagées sur l'AB.

L'objectif du stand sera de **promouvoir l'AB et de développer les conversions bio sur le Massif Central.** Les messages seront donc surtout destinés aux agriculteurs conventionnels en vue d'une future conversion et porteront sur les filières bovin viande, ovin viande et bovin lait. Le but est de montrer aux participants du Sommet que l'AB existe sur le Massif Central, qu'il y a différentes structures permettant d'accompagner les producteurs bio, qu'il y a des réponses **aux questions techniques en bio, des débouchés, que les exploitations bio sont viables...**



Il est prévu de réaliser des **mini-conférences** (la plupart bâties autour d'une présentation par un chercheur, un témoignage d'agriculteur). Des **dégustations** auront également lieu chaque jour. Les interventions porteront sur les thèmes suivants :

- AB/environnement/santé
- Conversion des systèmes polyculture-élevage bovin viande : quelles modifications des systèmes ? Quels résultats économiques ?
- Comparaison des systèmes bovins lait bio et conventionnels
- Systèmes ovin viande en AB : données techniques et économiques
- Comment concilier sélection génétique et AB ?
- Questions sanitaires et parasitaires en bio : y a-t-il plus de problèmes en bio ?

*(Programme détaillé disponible au Pôle Bio)*

## Côté Massif Central

### • Convention de Massif 2007-2013

Une nouvelle convention inter-régionale de Massif (CIMAC) et son programme opérationnel (POMAC) se mettent en place pour la période 2007-2013. Recentré sur 9 mesures, ce programme présente un budget de **163 M€ pour 7 ans**, et ne financera que des projets structurants, de dimension Massif Central (ou au moins sur 2 régions) et de taille suffisante (>10 000 euros). Comme sur la période 2000-2006, **l'agriculture biologique y trouve pleinement sa place** en tant que « filière d'excellence » et signe officiel de qualité ; l'intervention du Pôle Scientifique Bio Massif Central et la mise en place de projets de recherche et de recherche-développement (tout comme les actions en faveur du développement de la production bio) est prévu dans ce cadre. L'année 2007 est l'année de

lancement de cette nouvelle convention, avec une programmation budgétaire prévue le 21 septembre 2007. A partir de 2008, un calendrier devrait permettre le dépôt des dossiers échelonné sur l'année ; **il est prévu que les projets collectifs bio Massif Central (actuellement en cours de construction) puissent ainsi être proposés à financement dès la fin 2007.** Informations complémentaires sur le POMAC sur : [www.massif-central-diact.gouv.fr](http://www.massif-central-diact.gouv.fr).

### • Réunion Inter-GIS Massif Central / Rhône-Alpes dans le cadre du GIS ESTIVE, 24 avril 2007

Cette réunion a regroupé le GIS AB Massif Central, le GIS Alpes du Nord-Jura, le GIS ESTIVE, le Pôle Fromager AOC Massif Central et le GIS Pôle

Viande afin d'identifier les thèmes communs, les interactions, collaborations et synergies possibles entre les différents GIS. Cette rencontre a permis de présenter le nouveau GIS « ESTIVE », pôle de compétences « Enseignement, Science, Technologie et Innovation dans les domaines du Vivant et de l'Environnement », regroupant les partenaires et structures de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la zone Rhône-Alpes / Massif Central (Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, ENITA Clermont, ISARA de Lyon, ENGREF, INRA et CEMAGREF). Ce pôle de compétences repose sur **3 piliers thématiques : les systèmes de production en montagne, la dynamique des territoires, qualités et typicité des produits animaux.** L'agriculture biologique mobilise des compétences au sein de ce pôle de façon transversale aux



## Brèves

3 piliers, mais plus particulièrement sur l'approche « systèmes de production en montagne ». Les liens avec les autres GIS existants (et leurs activités) sont encore à formaliser et à définir, autant pour la conduite de projets de recherche, la construction (éventuelle) de modules de formation, le transfert vers le développement que de façon plus formelle pour la participation des GIS existants à la gouvernance de cette démarche collective.

### • PSDR

A partir de 2007, une 3<sup>ème</sup> vague de programmes PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) se met en place dans 10 régions dont (pour le Massif Central) l'Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Prévu pour

accompagner des programmes de recherche menés en partenariat avec le développement, ce dispositif se conforme aux priorités fixées dans chacune des régions. Il mobilise des financements de l'INRA, du CEMAGREF et des Conseils Régionaux, et prévoit de laisser une large place au transfert des résultats vers la profession. **L'agriculture biologique est explicitement citée dans les orientations des régions Auvergne et Rhône-Alpes**, et des projets se construisent actuellement, notamment sur des thématiques filières et environnement.

### • Appel à projet « Objectif Bio ! » du Conseil Régional d'Auvergne

Lancé en juin 2007 dans le cadre de la

déclinaison régionale de l'Agenda 21, cet appel à projet se propose de faire émerger des **projets collectifs, structurants, visant au développement des filières biologiques régionales**. Informations, dossier-type et procédures sur le site : [www.cr-auvergne.fr](http://www.cr-auvergne.fr) / rubrique e-services « appel à projets » (date limite de dépôt des dossiers : le 24/08/2007) et auprès de l'interprofession régionale « Auvergne Biologique », association incontournable pour la coordination de tels projets sur la région (tel : 04.73.28.78.35 ou [auvergne.biologique@auvergne.chambagri.fr](mailto:auvergne.biologique@auvergne.chambagri.fr)). D'autres Conseils Régionaux travaillent actuellement à l'élaboration de « contrats de projets » orientés également vers le développement des filières et laissant une large place à l'agriculture biologique.



## Côté ITAB

### • Rencontre inter-régionale FNAB-ITAB sur « l'Eau et l'AB », le 4 juillet 2007 à Paris



La FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France) et l'ITAB ont engagé un travail en partenariat pour recenser les actions engagées sur le thème de « l'eau et l'AB », et pour construire un cadre d'intervention argumenté pour des projets à venir. Une 1<sup>ère</sup> étape a permis de faire un point bibliographique et de mener une enquête auprès des groupements de producteurs bio. Ce recensement se poursuit actuellement, tout comme la construction de l'argumentaire, la préparation de supports de communication et d'information sur le sujet (voir « dossier - Eau & Bio » d'Alter Agri n°82, p.7-13)

### • Projet sur les prairies multi-espèces

Dans le cadre de l'appel à projet innovant

du CASDAR, la commission Elevage de l'ITAB a proposé un projet sur le thème « **Contribution des prairies à flore variée à la sécurité et à la durabilité des systèmes d'élevage biologique soumis aux aléas climatiques** ». Ce projet vise essentiellement à mettre en évidence l'impact de aléas climatiques sur la conduite des prairies à flore diversifiée, et à optimiser la conduite de ces prairies pour sécuriser les systèmes fourragers en AB. De dimension nationale, ce projet est prévu pour 3 ans et regroupe de nombreux partenaires (instituts techniques, Chambre d'Agriculture, professionnels...) y compris des stations de recherche et des fermes de lycées agricoles. Réponse définitive pour la financement (ou non) de ce projet : le 15 septembre 2007.

### • Commission communication ITAB, le 29 mars 2007 à Paris

Cette réunion a permis de faire le point sur la nouvelle maquette d'Alter Agri, le nouveau logo de l'ITAB et sur les perspectives de travail pour cette commission en 2007/2008. Différentes

pistes ont été discutées :

- le renforcement des liens au sein du réseau ITAB avec la mutualisation et la centralisation des connaissances existantes (annuaire informatique des compétences et experts en AB, « qui fait quoi en recherche/expérimentation », « qui veut faire quoi », « qui fait quoi en communication », « qui fait quoi en formation ») afin d'avoir une vision claire de toutes les actions menées, de favoriser les partenariats entre structures...
  - l'optimisation de la communication interne du réseau ITAB,
  - l'identification et la centralisation des demandes des producteurs,
  - la reconnaissance de l'ITAB en tant que carrefour de la technique en AB (mise en place d'un nouveau site internet « portail de la technique en AB »),
  - le renforcement des partenariats (ABioDoc, Formabio, CIAB, Agence Bio...).
- Certaines pistes restent à creuser davantage avant leur mise en place opérationnelle, notamment afin d'éviter tout doublon de mission et donc de concurrence avec des organismes en AB déjà existants. Une autre réunion de la commission communication a eu lieu afin d'approfondir la question du partenariat ITAB/ABioDoc pour la gestion de la base de données notamment.

### • JT Agronomie/Grandes cultures biologiques, les 5,6 février 2007

Ces journées ont porté sur la maîtrise du colza biologique, la carie commune du blé, la gestion du paysage pour favoriser les auxiliaires de culture, la fertilisation des prairies, la fertilisation des grandes cultures, la comparaison du statut phosphaté des sols cultivés en bio ou non, la comparaison de différents engrais et amendements organiques utilisés en AB.

(actes disponibles auprès de l'ITAB).

### • Cahier technique sur la carie du blé

La carie du blé est en recrudescence en France, notamment dans les exploitations bio. L'ITAB a réalisé un cahier technique sur la carie du blé. Le fichier PDF est téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'ITAB (rubrique Grandes cultures) : [www.itab.asso.fr/comm\\_GC.htm](http://www.itab.asso.fr/comm_GC.htm)



Imprimé sur papier 100 % recyclé

Directeur de publication : J.L. Mosnier

Rédaction : J. Grenier, A. Haegelin,

Comité de lecture permanent : M. Benoit, J.P.

Dulphy et A. Haegelin.

Relecteurs sollicités pour ce numéro : C. Brajot,

M. Desmidt, A. Nebout, I. Boisdon,

ISSN : 1763-5144 - Dépôt légal : septembre 2003

Contact du Pôle Bio

Anne Haegelin et Julie Grenier

Brioude Bonnefont- 43100 Fontannes

Tel : 04/71/74/33/32-Fax : 04/71/74/57/80

Mail : [anne.haegelin@educagri.fr](mailto:anne.haegelin@educagri.fr) ou

[julie.grenier@educagri.fr](mailto:julie.grenier@educagri.fr)

Site : [www.itab.asso.fr/PoleABMassifCentral.htm](http://www.itab.asso.fr/PoleABMassifCentral.htm)

Travaux réalisés avec l'aide de l'Etat (FNADT)